

« PROJET I YEKE OKO 2 »

A.3.2.5.5 Formation des leaders religieux, communautaires et traditionnels sur les VBG au niveau communal

TERMES DE REFERENCE

Formation des leaders religieux, communautaires et traditionnels sur les Violences Basées sur le Genre

Communes cibles	Kentzou-Ketté-Ouli- Batouri (Département de la Kadéy, Région de l'Est)
Période	Octobre – Novembre 2026
Porteur	Chargée entrepreneuriat - IYO2 — FODER
Réf. projet	AC-01-IYO-2 — Consortium CARE / Croix-Rouge Française / Croix-Rouge Camerounaise / FODER

Forêts et Développement Rural (FODER)
Tel : 00 237 222 00 52 48, E-mail : forest4dev@gmail.com
B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun

1. Contexte et justification

Le projet I YÉKÉ OKO 2 vise à contribuer au développement équilibré, simultané et durable des territoires affectés par les déplacements de populations liés à la crise centrafricaine, en République centrafricaine (Mambéré-Kadéï) et au Cameroun (Kadey). Mis en œuvre par un consortium piloté par la Croix-Rouge française, il mobilise notamment les mouvements Croix-Rouge française, camerounaise et centrafricaine, CARE et IRAM et des partenaires nationaux, dont FODER. Au Cameroun, l'intervention couvre les communes de Batouri, Ketté, Kentzou et Ouli et s'articule autour de la cohésion civique, sociale et économique.

Le département de la Kadey, dans la région de l'Est, accueille une importante population de réfugiés centrafricains. Au 31 janvier 2024, le HCR recensait 90 173 réfugiés relevant de son bureau de Batouri (Kadey et Boumba-et-Ngoko), dont environ deux tiers vivent dans les villages, au sein des communautés hôtes, et un tiers dans les sites aménagés de Lolo, Mbile, Timangolo et Ngarissingo. À l'échelle nationale, le Cameroun accueille environ 332 000 réfugiés centrafricains, et le programme de rapatriement volontaire annoncé pour 2026 (10 000 à 20 000 retours prévus) crée de nouvelles incertitudes pour les ménages. La précarité économique, la pression sur les ressources et les services sociaux de base, la promiscuité dans les zones d'accueil et les traumatismes liés au conflit accentuent les tensions communautaires et intrafamiliales.

Dans ce contexte, les violences basées sur le genre (VBG) constituent un risque de protection majeur. Au niveau national, 13 % des femmes déclarent avoir subi des violences sexuelles au cours de leur vie (EDSC-V, 2018), et près de la moitié des Camerounais (48 %) estiment que la violence à l'égard des femmes et des filles est courante dans leur communauté (Afrobarometer, 2024). Dans la Kadey, les formes couramment signalées sont les violences conjugales physiques et psychologiques, le déni de ressources et d'opportunités (accès à la terre, à l'héritage, aux revenus du ménage), les mariages d'enfants et mariages forcés, ainsi que les violences sexuelles. Les sites d'exploitation artisanale de l'or présents dans certaines localités d'intervention exposent particulièrement les adolescentes et les jeunes femmes au travail pénible, à l'exploitation et aux abus sexuels, au sexe transactionnel et aux grossesses précoces.

Bien que des efforts soient déployés par les services compétents et les organisations présentes sur le terrain, force est de constater que la réponse reste freinée par une forte sous-déclaration des cas, liée à la peur de la stigmatisation et des représailles ; par le recours fréquent aux règlements à l'amiable au sein des familles et des chefferies, y compris pour des faits graves ; par l'éloignement et le coût d'accès aux services de prise en charge d'urgence (santé, psychosocial, juridique) ; et par le manque d'autonomie financière des femmes. L'analyse sociale (SAA) conduite par le projet pour identifier les villages à fort risque de violence orientera le ciblage des participants et la contextualisation des contenus de la formation.

Ces constats renvoient à une cause structurelle commune : des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes, et des normes sociales de genre qui légitiment le contrôle du corps, de la mobilité et des choix des femmes et des filles. Les leaders communautaires, les chefs traditionnels, religieux occupent à ce titre, une position double et déterminante : en tant que gardiens des us et coutumes, ils peuvent être des relais de normes sociales qui perpétuent les VBG ; mais en tant que figures d'autorité et de confiance, ils sont aussi les mieux placés pour réinterpréter ces normes, porter un discours de changement et devenir des acteurs actifs de la prévention, de l'identification, de l'orientation et de l'accompagnement des cas de VBG au sein de leurs communautés.

C'est pourquoi le renforcement de leurs capacités ne peut se limiter à une transmission descendante de connaissances (concepts, cadre légal, mécanismes de prise en charge). Il doit s'accompagner d'un travail de réflexion critique sur leurs propres perceptions, attitudes et pratiques en matière de genre, condition nécessaire pour qu'ils s'approprient durablement leur rôle d'agents de changement plutôt que de simples relais d'information.

Dans la zone d'intervention, les fonctions de chefferie traditionnelle et religieuse ainsi que la plupart des instances communautaires sont très majoritairement occupées par des hommes. La présente formation s'inscrit à ce titre dans une logique d'engagement des hommes comme alliés. Elle est réservée aux leaders communautaires de sexe masculin, l'objectif étant de les amener à interroger entre pairs leurs propres normes de masculinité et leurs pratiques, une stratégie reconnue de prévention des VBG, complémentaire aux actions déjà menées par ailleurs auprès des femmes et des filles. C'est dans ce cadre que FODER organise quatre (04) sessions de trois (03) jours de formation transformatrice des leaders communautaires, du 26 Octobre au 07 Novembre 2026, dans les communes de Batouri, Ketté, Kentzou et Ouli, afin de renforcer durablement leurs capacités de réflexion, de prévention, d'identification et de réponse communautaire aux VBG. Les présents TDR ont pour objectif de définir le cadrage de mise en œuvre de ces sessions de formation.

2. Objectifs de la formation

2.1. Objectif général

La formation a pour objectif général d'amener les leaders communautaires à devenir des acteurs du changement des normes sociales de genre, en renforçant leur compréhension critique des rapports de pouvoir liés au genre ainsi que leurs capacités de prévention et de réponse face aux Violences Basées sur le Genre, afin d'améliorer la prise en charge communautaire des cas et leur référencement vers les services compétents.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit spécifiquement de :

1. Amener les participants à examiner de manière critique leurs propres perceptions, attitudes et pratiques en matière de genre, et à identifier les normes sociales qui alimentent les VBG dans leur communauté ;
2. Accompagner les participants dans une lecture critique et une réinterprétation constructive des coutumes, traditions et préceptes religieux mobilisés pour justifier les VBG, en distinguant les valeurs de foi, de solidarité et de protection des interprétations et pratiques néfastes, et en valorisant les ressources coutumières et religieuses porteuses de dignité et de non-violence ;
3. Renforcer la compréhension des participants sur les concepts de base liés au genre et aux VBG (définitions, formes, causes et conséquences) ;
4. Familiariser les leaders communautaires avec le cadre légal et les principes directeurs de prise en charge des survivant(e)s (confidentialité, sécurité, respect, non-discrimination, intérêt supérieur de la victime) ;
5. Outiller les participants sur les mécanismes communautaires d'identification, d'orientation et de référencement des cas vers les services de prise en charge (santé, psychosocial, juridique, sécurité) ;

6. Renforcer les capacités des leaders communautaires à animer en tant qu'agents de changement des dialogues communautaires transformateurs sur les normes sociales et les VBG et non de simples séances de restitution d'information ;
7. Elaborer avec chaque leader représentant de la communauté un plan d'action communautaire de prévention, de veille et de transformation des normes sociales de genre.

2.3. Axes thématiques de la formation (approche genre transformative)

Conformément à l'approche genre transformative et au cadre d'égalité de genre de CARE, qui distingue trois niveaux de changement (le pouvoir d'agir des individus, les relations et les structures), le contenu de la formation est organisé autour de trois grands axes thématiques. Chaque axe correspond à une journée de formation ; les modules élaborés par les formateurs devront les couvrir intégralement.

Axe 1 – « Moi, homme et leader » : réflexion critique sur les normes de genre, les masculinités et le pouvoir (Jour 1)

Cet axe travaille le niveau individuel. Il amène chaque leader à examiner, entre pairs et sans jugement, la manière dont il a appris à « être un homme » et à exercer l'autorité, et à mesurer ce que ces apprentissages produisent pour lui-même, sa famille et sa communauté.

- Sexe et genre, socialisation des filles et des garçons, rôles et stéréotypes dans les communautés hôtes et réfugiées ;
- Coutumes, traditions et préceptes religieux dans la construction des rôles de genre et de l'autorité masculine : distinguer la foi et les valeurs positives des interprétations et usages qui légitiment le contrôle des femmes et les VBG ;
- Normes sociales et masculinités : pressions subies par les hommes, attentes liées au statut de chef ou de guide religieux, masculinités positives ;
- Pouvoir et rapports de pouvoir (pouvoir « sur », « avec », « intérieur », « pour ») et lien entre abus de pouvoir et VBG ;
- Exercices de positionnement, arbre à problèmes des normes néfastes et identification par chaque leader d'un premier changement personnel à opérer.

Axe 2 – Transformer les relations : comprendre les VBG et promouvoir des rapports équitables dans le foyer et la communauté (Jour 2)

Cet axe travaille le niveau relationnel. Il aborde les VBG comme l'expression de rapports de pouvoir inégaux et porte sur les relations que les leaders peuvent directement influencer : couple, famille, relations intergénérationnelles et relations entre communautés hôtes et réfugiées.

- Concepts, formes (violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques et déni de ressources, pratiques traditionnelles néfastes dont le mariage d'enfants et le mariage forcé), causes profondes, facteurs contributifs et conséquences des VBG ;
- Coutumes, traditions et préceptes religieux dans la construction des rôles de genre et de l'autorité masculine : distinguer la foi et les valeurs positives des interprétations et usages qui légitiment le contrôle des femmes et les VBG ;
- Facteurs de risque propres à la Kadey : déplacement forcé, sites d'orpaillage, précarité économique, consommation d'alcool, affaiblissement des mécanismes de protection ;
- Dialogue et prise de décision partagée dans le couple et le ménage, répartition des tâches et contrôle des ressources, communication non violente et gestion pacifique des conflits ;
- Études de cas et jeux de rôle construits à partir de situations vécues dans la zone.

Axe 3 – Transformer les structures : le leader, garant de la protection et acteur du changement communautaire (Jour 3)

Cet axe travaille le niveau structurel : les règles, institutions et pratiques communautaires que les leaders contrôlent directement (justice coutumière, prêches, conseils de village, comités), et leur articulation avec le cadre légal et le système formel de prise en charge.

- Cadre juridique : Code pénal de 2016 (dispositions relatives au viol, au harcèlement sexuel, au mariage forcé et aux violences) et limites des règlements à l'amiable, notamment pour les violences sexuelles ; (Constitution, CEDEF, Protocole de Maputo, si le temps imparti le permet)
- Le leader interprète des normes : prêches ; renseignements et justice coutumière pour porter des messages de non-violence et d'égale dignité ; articuler autorité coutumière/religieuse et cadre légal, et renoncer aux règlements à l'amiable pour les faits graves, notamment les violences sexuelles ;
- Principes directeurs d'une approche centrée sur les survivant(e)s (sécurité, confidentialité, respect, non-discrimination) et principe de « ne pas nuire » : ce que le leader doit faire et ne doit pas faire face à une divulgation ;
- Circuit de référencement de chaque commune (santé, psychosocial, juridique et judiciaire, sécurité), avec les points focaux et contacts des services disponibles ;
- Techniques d'animation de dialogues communautaires transformateurs, élaboration des plans d'action communautaires et des engagements individuels.

3. Résultats attendus

- 120 leaders communautaires (30 par commune) sont formés sur les concepts, le cadre légal et les mécanismes de réponse aux VBG ;
- Les participants ont engagé une réflexion critique sur leurs propres perceptions et pratiques en matière de genre et identifient des pistes concrètes de changement dans l'exercice de leur rôle de leader ;
- Les participants ont amorcé une relecture critique des coutumes et des préceptes religieux mobilisés pour justifier les VBG et identifié des messages et pratiques alternatifs, ancrés dans les valeurs de foi et de tradition protectrices, à porter dans leur communauté ;
- Le circuit de référencement vers les services de prise en charge (santé, psychosocial, juridique, sécurité) de chaque commune est connu des participants ;
- Chaque communauté ciblée (20 au total) dispose d'un plan d'action communautaire de prévention, de veille et de transformation des normes sociales de genre, assorti des engagements individuels écrits de ses leaders ;
- Un rapport de formation est produit et transmis à FODER.

4. Public cible et participation

La formation réunira trente (30) leaders par commune, identifiés et sélectionnés sur la base de la cartographie préalable réalisée. Il s'agira notamment des :

- Chefs traditionnels et religieux
- Leaders communautaires y compris des membres de comités de veille/développement et de protection ;

La priorité donnée aux chefs traditionnels et religieux tient précisément à leur rôle de gardiens des normes sociales : ce sont les mieux placés pour amorcer la transformation au sein de leur communauté. Cette démarche ciblant exclusivement des hommes est menée en complémentarité, et non en substitution, des actions de renforcement et d'accompagnement conduites par ailleurs auprès des femmes, des filles et de leurs organisations. La

représentativité des leaders réfugiés et des leaders en situation de handicap doit également être prise en compte lors du ciblage des participants à la formation.

5. Durée, dates et lieu

Les sessions de formation se tiendront sur trois (03) jours consécutifs par commune, du **19 au 31 Octobre 2026**, dans les salles de réunion des communes de Batouri, Ketté, Kentzou et Ouli. Les horaires seront aménagés le vendredi afin de permettre aux leaders religieux musulmans d'assurer la prière de la mi-journée.

6. Facilitation de la formation

La formation sera co-animée par deux (02) formateurs/formatrices expérimenté(e)s non seulement sur les VBG et les mécanismes de prise en charge, mais aussi sur les méthodologies participatives de transformation des normes sociales de genre (masculinités positives, dialogue communautaire, techniques de réflexion critique). Une co-facilitation paritaire (un homme, une femme) est recommandée. Face à un public exclusivement masculin, la présence d'une formatrice est particulièrement importante. Elle permet de modéliser en temps réel une relation de genre équitable et de légitimer la parole des femmes sur ce sujet.

Les rôles seront partagés entre les deux facilitateurs/facilitatrices selon des modalités qu'ils/elles définiront conjointement et soumettront à la validation de FODER avant le démarrage de la formation.

7. Méthodologie pédagogique

La formation privilégiera une approche transformatrice, andragogique participative et interactive, adaptée à un public adulte aux profils diversifiés (y compris peu ou pas alphabétisé), combinant :

- Des exercices de réflexion critique individuelle et collective sur les normes de genre et les rapports de pouvoir (exercice de positionnement, étude de cas vécus), en appui plutôt qu'en remplacement des exposés ;
- Une approche respectueuse et non frontale du fait religieux et coutumier : la foi et les traditions ne sont pas remises en cause en tant que telles ; on interroge, avec l'appui de personnes-ressources religieuses et coutumières crédibles, les seules interprétations et usages qui nuisent, en s'appuyant sur des versets, hadiths, enseignements et proverbes porteurs de dignité et de non-violence ;
- Des exposés interactifs courts, illustrés d'exemples concrets et contextualisés ;
- Des jeux de rôle et mises en situation (simulation d'accueil et d'orientation d'un cas de VBG) permettant aux participants de se mettre à la place des survivant(e)s ;
- Des travaux de groupe et études de cas issus du contexte communautaire ;
- Un dialogue intergénérationnel et intercommunautaire (leaders des communautés hôtes et réfugiées), favorisant l'écoute et la remise en question des perceptions ;
- Un espace de parole sécurisé et volontaire, sans pression à témoigner, avec rappel des principes de confidentialité dès l'ouverture de chaque session ;
- Un appui à l'élaboration de plan d'action communautaire des leaders par localité, prolongé par un engagement personnel écrit de chaque leader ;
- Une évaluation combinant connaissances (pré/post-test) et évolution des perceptions/attitudes avec des méthodes orales et visuelles adaptées aux participants peu ou pas alphabétisés.

8. Agenda et calendrier de déroulement de la formation

Sur la base des modules de formation élaborés et validés, les formateurs proposeront un agenda de déroulement de la formation cohérent avec les trois axes thématiques (un axe par jour) et avec les objectifs visés. La planification des sessions par commune se fera après validation des modules de formation et de l'agenda.

9. Moyens et logistique

FODER assurera la mise à disposition des moyens logistiques notamment :

- Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau à feuilles mobiles/papier conférence);
- Restauration (pauses-café et déjeuners);
- Matériel didactique de base ;
- Remboursement des frais de transport des participants ;
- Rémunération/honoraires des formateurs incluant leur prise en charge, transport jusqu'au lieu de la formation, crédit de communication.

Les formateurs sont, quant à eux, responsables de la préparation du contenu pédagogique (modules, supports, outils d'évaluation).

10. Considérations éthiques et sécurité

Compte tenu de la sensibilité du sujet, la formation respectera les principes suivants :

- Le ou la facilitateur/trice garantit le consentement et la participation volontaire à tout exercice de partage personnel, sans obligation de témoigner ;
- Le ou la facilitateur/trice rappelle, à l'ouverture de chaque session, la confidentialité stricte des échanges tenus pendant la formation ;
- Les formateurs seront préparés à anticiper et à gérer les réactions de résistance, de déni ou de rejet collectif que peut susciter la remise en question des normes de pouvoir auprès d'un public de leaders en position d'autorité, sans confrontation ;
- Une vigilance particulière sera portée par les formateurs sur la formulation non accusatoire des messages, afin d'éviter tout effet de retour négatif (renforcement défensif des comportements) envers les femmes et les filles des communautés des participants.

11. Suivi et évaluation de la formation

Il revient aux formateurs d'élaborer des outils d'évaluation des connaissances et des perceptions/attitudes des participants, administrés sous forme de pré-test en début de formation et de post-test à l'issue de celle-ci, en tenant compte du fait que certains participants soient peu ou pas alphabétisés (formats oraux et visuels). Une évaluation quotidienne de la formation sera également réalisée, portant à la fois sur la satisfaction des participants et sur le déroulement pédagogique de la journée. FODER assurera le suivi post-formation par un accompagnement de la mise en œuvre des plans d'action communautaires et des engagements individuels élaborés par les participants.

13. Chronogramme indicatif de réalisation de l'activité

Étapes	Dates indicatives
Validation des TDR	Du 22 au 25 Septembre 2026
Publication de l'appel à candidatures des facilitateurs	Du 25 Septembre au 07 Octobre 2026
Analyse des offres, sélection et contractualisation des deux (02) facilitateurs	Du 08 au 12 Octobre 2026
Finalisation et validation des modules de formation (trois axes thématiques)	Du 13 au 18 Octobre 2026
Tenue des sessions de formation par commune	Du 19 au 31 Octobre 2026
Transmission du rapport final de formation par les formateurs	Au plus tard le 11 Novembre 2026

Rédigés
Validé par :

Solange BELLA A.

CE - FODER

Validé par :


Ngabo Léon Martial
Chef de Projet IYO-2